Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 69 (1943)
Heft: 12

Nachruf: Laurent, Benjamin

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

fera paraître par ses soins. Le secrétaire de la S. I. A., M. P.-E. Soutter, ingénieur, a, en qualité de membre du comité de cette commission, collaboré à la parution des publications. Au début de 1943, on verra paraître successivement toute une série de brochures sur le bois, les liants, la maçonnerie, la construction de routes, les installations sanitaires, le chauffage et la ventilation, les installations électriques, la construction de logements, etc. Le but de ces publications est de montrer aux professionnels comment, avec les matériaux mis à disposition, on peut construire en temps de guerre malgré les restrictions économiques. La S. I. A. ne peut qu'appuyer vivement cette initiative du délégué pour la création d'occasions de travail et offrir sa collaboration dans la plus large mesure possible. *(A suivre.)*

Communiqués du Secrétariat.

Les nouvelles *Normes provisoires pour le calcul et l'exécution de maçonneries de pierres naturelles et de pierres artificielles*, formulaire 113 de la S. I. A., sont sorties de presse. Elles peuvent être commandées au Secrétariat de la S. I. A. au prix de 1 fr. 50 l'exemplaire allemand ou français.

Nous signalons à l'attention de ceux qui feront usage de ces nouvelles normes que deux catégories de pierres artificielles viennent d'y être prévues. Outre la maçonnerie normale de briques cuites et silico-calcaires, dont les résistances à l'écrasement sont celles admises jusqu'à présent, on a introduit une maçonnerie à haute résistance, dont la résistance à l'écrasement est de 350 kg/cm² pour les briques cuites et de 250 kg/cm² pour les briques silico-calcaires. Les contraintes admissibles axiales sont augmentées dans la même proportion.

Sur le désir de l'Association suisse des fabricants de briques et tuiles, on fait savoir ce qui suit :

Vu l'absolue nécessité d'observer pour la durée de la guerre l'économie la plus stricte dans l'utilisation des combustibles et des matières premières disponibles dans notre pays, les briques à haute résistance au sens des normes provisoires précitées ne pourront être prescrites que si elles sont techniquement indispensables. Elles ne seront livrées que sur commandes spéciales. *Le Secrétariat de la S. I. A.*

Dans le formulaire 121 : *Conditions spéciales et mode de métré pour les travaux en pierre naturelle et artificielle*, l'article 6, 2e alinéa, 2e ligne, est à rectifier comme suit : « Pour le calcul du volume des blocs facturés au m³, on prendra, pour la pierre naturelle, le plus petit parallèlipipède (au lieu de prisme) circonscrit, et pour la pierre artificielle, le plus petit prisme (au lieu de parallélipipède) circonscrit. »

Cette correction sera apportée à la prochaine édition du formulaire 121. *Le Secrétariat de la S. I. A.*

Supplément de renchérissement des salaires dans les professions techniques.

Le Comité central a récemment chargé une commission d'étudier la question de l'ajustement des salaires au coût de la vie dans les professions techniques. Cette commission présentera sous peu ses propositions au Comité central, qui fera immédiatement parvenir aux membres des communications à ce sujet.

Zurich, le 27 mai 1943. *Le Secrétariat de la S. I. A.*

NÉCROLOGIE

Eugène Périllard, ingénieur.

1875-1943

Né en 1875, *Eugène Périllard*, originaire de Sainte-Croix, fut un élève de l'*Ecole d'Ingénieurs de Lausanne* où il obtint le diplôme d'ingénieur constructeur en 1898. C'était la brillante époque de la construction des chemins de fer ; aussi, comme la plupart de ses collègues, il fut attiré dans cette direction.

EUGÈNE PÉRILLARD, ingénieur.

Occupé dès sa sortie de l'Ecole aux études des lignes Aigle-Monthey et Aigle-Diablerets, il s'installa ensuite à Martigny pour l'établissement de la ligne Martigny-Orsières. Il eut ainsi l'occasion de collaborer, sous la direction de l'ingénieur Jules Couchepin, d'abord aux études puis à la construction de cette ligne. Ses qualités techniques et administratives le mirent d'emblée en vedette ; à l'achèvement des travaux il passa au service d'exploitation et y resta comme directeur durant 33 ans.

Nous avons là un bel exemple, rare dans notre époque agitée, d'un ingénieur constructeur ayant consacré toute son existence à une seule entreprise.

Il laisse à tous ses collègues un souvenir impérissable.

Benjamin Laurent, ingénieur.

Récemment est décédé *Benjamin Laurent*, ingénieur, ancien député à Chavornay, enlevé après une longue maladie, à l'âge de 75 ans.

Bourgeois de Chavornay, Benjamin Laurent était le fils de François-Louis-Rodolphe Laurent (1815-1894), ingénieur de l'Ecole Centrale de Paris (1842), député au Grand Conseil (1853-1862), directeur des chemins de fer de l'Ouest-Suisse (1855-1878), municipal à Lausanne (1878-1881).

Benjamin Laurent fut élève du Collège cantonal ; il poursuivit ses études à la *Faculté technique lausannoise*, où il obtint son diplôme d'ingénieur. Il fit presque toute sa carrière à l'étranger et notamment au Pérou. Rentré au pays, il se retira dans sa commune d'origine Chavornay. Il fut élu député du cercle d'Orbe au Grand Conseil aux élections générales de mars 1921. Constamment réélu, il se désista en 1937 et vécu très retiré. Il fut syndic de Chavornay pendant une législature de 1921 à 1925.

Benjamin Laurent était un homme charmant, d'un caractère bienveillant. Tous ceux qui l'ont connu, ses anciens camarades d'études et ses anciens collègues lui conserveront un affectueux souvenir.

BIBLIOGRAPHIE

Les coupoles Schwedler, leurs efforts longitudinaux et leurs moments fléchissants. Thèse de doctorat de M. *El. Schasly*, ingénieur au Caire. — Edition Leemann, Zurich 1943.

Sous l'experte direction de ses professeurs de l'Ecole polytechnique, MM. Stüssi et Ritter, l'auteur a tenté, avec succès à notre avis, de remplir le vœu du professeur A. Föppl qui, il y a un demi-siècle, demandait qu'on examinât par l'expérience les effets de charges isolées agissant en un nœud quel-